

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

OPH Rochefort Habitat Océan
(17)
10 rue Pujos
BP 60151
17036 Rochefort Cedex

AVIS DE MARCHÉ TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur

OPH ROCHEFORT HABITAT OCEAN
10 rue Pujos
BP 60151
17036 Rochefort Cedex
Tel : 05 46 82 28 10
E-mail : c.curvat@oph-rochefortocean.fr
Adresse internet : <http://www.oph-rochefortocean.fr>
Profil d'Acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET DE REMPLACEMENT DE COMPOSANTS - ANNÉE 2024 - Lots 2, 7 et 8

Caractéristiques

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Lots

LOT N° 2 :

Description succincte
TOITURES TUILES

LOT N° 7 :

Description succincte
ISOLATION - MENUISERIES INTERIEURES

LOT N° 8 :

Description succincte
PEINTURE

Durée du marché

Pour les lots 2 et 7, le délai d'exécution de l'ensemble des travaux est de quatre (4) mois (hors intempéries et congés légaux).
Pour le lot n° 8, le délai d'exécution de l'ensemble des travaux est de sept (7) mois (hors intempéries et congés légaux).

Une période de préparation d'un (1) mois est prévue. Elle est comprise dans le délai global d'exécution.
Le délai global d'exécution court à compter de la date de notification des marchés.

Le planning détaillé d'exécution précisera la date à partir de laquelle démarre le délai d'exécution propre à chaque lot.

Pour le lot n° 8, le délai d'exécution des tranches optionnelles est de trois (3) mois (hors intempéries et congés légaux) et court à de la date d'affermissement. Une période de préparation d'un (1) mois est prévue. Elle est comprise dans le délai global d'exécution.

Modalités d'attribution

Pour les travaux de GERC 2024, une consultation a été lancée en février 2024 pour 10 lots. Le pouvoir adjudicateur a décidé de relancer une consultation pour les lots n° 2, 7 et 8.

Pour le lot 8, les prestations sont décomposées en 4 tranches une tranche ferme et 3 tranches optionnelles :

- o TRANCHE OPTIONNELLE 1 : PROGRAMME WILSON 2 – ROCHEFORT – GROS ENTRETIEN 2024 - 2-4 Rue de la petite vitesse
- o TRANCHE OPTIONNELLE 2 : PROGRAMME GELINERIE II – BATIMENT E – ROCHEFORT - REMPLACEMENT DE COMPOSANTS 2024
- o TRANCHE OPTIONNELLE 3 : PROGRAMME GELINERIE II – BATIMENT I – ROCHEFORT - REMPLACEMENT DE COMPOSANTS 2024

L'affermissement des tranches optionnelles est prévu en fin d'année 2024 si la programmation budgétaire de l'Office le permet.

Le non-affermissement des tranches optionnelles ne pourra en aucun cas donner lieu à indemnité ou autre compensation vis à vis du prestataire.

Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées. Si un candidat propose une variante, elle ne sera pas analysée. Seule l'offre

de base sera prise en compte.

Aucune variante n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Aucune PSE est prévue pour les lots 2,7 et 8.

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Critères de sélection

Les critères de jugement des offres sont les suivants :
Valeur technique au regard du cadre de mémoire technique : 60%
Prix des prestations au regard de l'acte d'engagement et du D.P.G.F. : 40%

Les sous-critères et les modalités de notation sont détaillés dans le règlement de consultation.

Date limite

Date de clôture : Jeudi 23 mai 2024 - 12:00

Autres informations

Visites sur sites et/ou consultations sur place :

Les visites ne sont pas obligatoires. Les candidats s'ils le souhaitent peuvent visiter le site. Les candidats sont invités à prendre rendez-vous auprès de Madame SALOMON par mail à l'adresse suivante a.salomon@oph-rochefortocean.fr ou par téléphone au 06 34 64 55 09.

Recours :

Le Tribunal territorialement compétent est
Tribunal administratif de Poitiers
Hôtel Gilbert – 15 rue de Blossac - B.P. 541 - 86020 POITIERS CEDEX
Téléphone : 05.49.60.79.19 - Télécopie : 05.49.60.68.09
Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser au :

Tribunal administratif de Poitiers
Hôtel Gilbert – 15 rue de Blossac - B.P. 541 - 86020 POITIERS CEDEX
Téléphone : 05.49.60.79.19 - Télécopie : 05.49.60.68.09
Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis

17 avril 2024